

Bureau de Elliete de 16 Ville. Coin St-Charles et Canal. Teto de l'Avenne Esplanad TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

nie. No 10....8:45 p. m. He 9....7:55 a. m.

la Nile-Orléans et San Ansonic, at a ville de Merico. Tourist Sicepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, mercredis, vendredis et sanc ils soirs pour San Francisco directe fév—lan

& CRESCENT ROUTE W ORTSINS & NORTH-EASTERN R.R. AL ABAMA & VICKSBURG RY. KSBURG SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

Part de la N. Chiesans. 7:30 p.m.
Arrive à Meridian... 1:20 a.m.
Arrive à Meridian... 1:20 a.m.
Arrive à Leatisnooga 9:45 a.m.
Arrive à Charington... 5:00 p.m.
Arrive à Charinsti... 7:30 p.m.
Arrive à Charinsti... 7:30 p.m.
T.45 a m
Beuiement 25 1;2 heures à Cincinnan ave des chars dortoirs Pullman sans changement interant la Nile-Oriéans tous les jeurs à 6:00 p. M.
Chars-dortoirs sans changement à New York interant la Nile-Oriéans tous les jeurs à 6:00 p. M. vis Rosnoke, Vie. Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.
Russen des Billets du O. & C.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St.-Charles. E. C. RUNTE C. T. A. GEO. H. SMITH. R. J. ANDERSON.

A. G. P. A. Nile-Ockans, Lne. ler inn-lan

Chicago et St-Louis Limited No 4. 16part 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M Le trair, le plus rapide et le mieus compé laissant la Nile-Orléans. Louisville & Cincinnati Limited No 9, depart 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M. Char- dortoirs Pullman, et chare and chaises à basoule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la

Fast Mail. No 2, départ, 8:00 P.M. No 1, arrive 7:35 A. M. Chars dortoirs à Water Valley, Holl; Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago. Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M. No 1, arrive 7:35 A. M. Memphis, Louisville et Cincinnat sans chargement. Local Mail and Expres. No 24, départ 7:00 £. M. No 23, serive 10:00 P %

Pour Fulton, Ky, et les stations intermédiaires. McComb City Accommodation. No 32; depart 5:30 P. M. No 31, arrive 9:30 A. M. Execusions du dimanche.

No 36, départ 7:35 A. M. No 35, arrive 9:05 P. M. Yazoo & Mississippi Valley R. B No 6, aspart 4:00 P. M. No 5, arrive 10:40 A. M.

Chars dortoir, Nile-Orleave à Vicks-burg, Memphis et Kansas City. Local Day Express. No 22, depart 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Ponr Vickeburg. Natchez et les points

intermédiaires. Baton Rouge Accommodation. No 34, départ 4:20 A. M. No 33, arrive 9;20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billers, 5t Charles et Commune.

W. A. KELLOND. WM MURRAY. D. P. s.
Ass. Agent Gén des Pass.

28 nov—

Bille-Oriéans.

Ohemin deferLouisville & Nash-VIIIO. ANGINE ET SUR

DEARS VESTIBULES DE PULLMAN Pour Montgomory, Birmingham Nashville, Louisville, Cincimust. Atlanta, Juckedwille, Washing-son, Baltimere. Philadelphie of New-Work.

et New-Kerk.

Direct Sans Chargement

Arrivée : Se. Depart

Brat line . 7:45 pr.

Se Cosat tous les | Se Cosat tous les |

Bursau pour la vente des billois, coin lès Charies et Commune. Bursau de billets de la gare au pied de la rue du Uana.

Hoire service des chars vestibules limité de la Neuvelle-Oriéans à New-Verk se fait sans chaugement de plusieurs heures pinc rapidement a tous les points correspondants. Pus de prix de trajet suppidmentaire exigés un retrain. Ue char rossaurant y est affaché a des repas contactuels proviée. des repas cent aprels en route. Nos 4 et 1 ont des chars dorteirs pour 5% ongo asna changement.
JOHN KILKENY, Div. Pana Agon.
O, P. ATMORE, G. P. A., Loubeville, Ky.
10 a. v.—an 27 dae.

RAILWAY. La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et

Vestibnie Limité
No 38

Quitte la Nile-Orléans 7:45 P. M. 7:55 A. M.
Arrive à Atlanta 11:40 A. M. 11:30 P. M.
Quitte

" 12:00 midi 11:50 P. M.
Quitte " 12:00 midi 11:50 P. M.
Baltimore 8:00 A. M. 11:35 P. M.
" Baltimore 8:00 A. M. 11:35 P. M.
" Philadelphie 10:15 A. M. 2:56 A. M.
" New York 12:48 P. M. 6:23 A. M.
" Boston 8:30 P. M. 3.30 P. M.
" Boston 8:30 P. M. 3.30 P. M.
" Review of the control of the con

Boston S.30 P. M. 3,30 P. M. Sourant sans changament des Chars à Saion Dortoir de Fullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solidos à Washing. ton sans changement, hors une nuit senlement.

Pour plus ample information et les Béserves Pullmam s'adresser au

Fullman s'adresser al.

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN BAILWAY.

704 rue Commine. Nouvelle-Oriéans. Ln.

J. M. Kuigt. Ass't Agent de Paes, et Billets.

M. R. Pawers, Agent de District de Parsagers

E. Hardwick. Ass't Ag't Gén'l de Paes.,

Adaum. Gile.

W. A. Tork. Ag't Gén'l de Paes., Washing ton, D. C.

J. M. Outp, Gérant du Trafie, Washington, D.O.

17 440

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE Pour Effectuer un Partage. PROPRIETES PAYANTES.

PROPRIETES PAYANTES.

Cottage deuble 3829-3831 rue Tchonpitoulas, enceignure Général Taylor. Buvette et résidence 3900 rue Tchonpitoulas, encoignure Général Taylor. Cottage simple 412 rue Général Taylor, entre les rues Water et Tchonpitoulas. Cottage simple 525 rue Général Taylor, entre les rues Tchonpitoulas et Annonciation. Rapportant collectiv ment des loyers de nius de \$40 par mois. Contigus au Dock Stuyvessnt, cours de charbons, fabriques, etc.

n re Mme Ametia B. Weber et als va Mme Lena Bonney et als. No 57,669 du docket de la Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encenteur Rureen No. 336 rne Carondelet—Le PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur

—Bureau, No 336 rac Carondelet—Le

MARDI, 16 mai 1899, à midi, à la Bourse
des Fropriétés Foncières, Nos 840 et 842
rac Commune, ch les plans exhivent les dimensions, conformément à un jugement de
l'Hon. John St Paul, juge de la Cour
Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et Division C, lequel a été rendu
le 10 avril 1899 et signé le 14 avril 1899,
dans l'affaire cl-desaus intitulée et numérotée
ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur,
la suivante décrite propriété, à asvoir:

10 Un certain lot de terre avec les bâtisses,

la suivante décrite propriété, à asvoir:

1º Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 de l'îlet l', borné par les rues Levée, Général Taylor. Water et Austerlitz, mesurant 23 pieds 11 pouces et 2 lignes à la lue Levée, sur 90 pieds et 9 pouces de profondeur et face à la rue Général Taylor, de laquelle il forme l'encoignure et 35 pieds 7 pouces et 6 lignes eu largeur dans le fond et 90 pieds de profondeur sur la ligne opposée.

2º Un lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District dans l'îlet No 3, Fanbourg St Jo-eph ou llet No 109 nouveau plan, lequel est borné par les rues Levée eu Tchoupitoulas Peniston, Général Taylor et Jersey. Ledit lot est désigné par le No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée, 29 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne le séparant du lot No 11 de 122 piedes 2 pouces et 3 lignes et aur la ligne du côté opposée de cent dix huit pieds troispouces.

11 de 122 pieds 2 pouces et 3 lignes et aur la ligne du côté opposée de cent dix huit pieds trois pouces.

30 Un lot de terre ensemble avec les amélorations, etc., situé dars le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 3 Fanbourg St. Joseph, et maintenant ilet No 109, vieux pian, leguel est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey ou Annonciation. Peniston et Gén'ral Taylor. Ledit lot est désigné comme lot No 9 et mesurant 29 pieds é pouces et 2 lignes de face a la rue Tchoupitoulas, 118 pieds 3 pouces aur la ligne de côté le séparant du lot No 10 et 117 pieds 4 pouces de profondeur et façade à la rue Général Taylor et formant l'encoignere desadies deux rues. Le tout de laquelle propriété est plus complètement décrit dans un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, dens l'adiaire de la succession de Nicklous Weber, le 28 mars 1899.

Termes et conditions—Un tiers ou plus ou le tout au comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, devant être payé en un et deux ans et devant être démontré par des tillets à recevoir exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent par an d'intérêt ajonté là des us de la dare jusqu'au paiement, par hypothèque spécial et lien ce endeur et privilége sur la propriété ver due, avec toutes les clauses un entelles d'honomètes d'avocat et assument le paiement en en et au dessund et assumer le paiement en eux desades du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en eux et au dessund uprix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en ens et au dessund et assumer le paiement en eux et au dessund et assumer le paiement en eux et au dessund et pour l'année courante.

Acte de verte reluant les timbres du revenu, devant être passé pardevant Fred Zengel.

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE DU SYNDIC PROPRIÉTES FONCIÈRES DE

VALEUR _ DANS LE -

Comté de Pike, Etat du Mississippi. In re W. W. WASHBURN CREANCIESS. No 53,286 du Dossier de la Cour Civile de Dis-triet pour la paroisse d'Orléans, Division C.

No 53, 286 du Dossier de la Cour Civite de l'istrict pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Burean 336, rue Carondelet, le JEUDI, 18 mai 1899, à mid, devant les portes de la our Civile de District pour la paroisse d'Orléans, eitnée prés de la rue de Chartres, et entre les rues St-Pietre et Ste-Arne, cenformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, uge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté, rendu et signé le 11 avril 1899, dan l'affaire ci-sessu intitulée et numétoiée, et ordonnant à W. H. Fitzpy-trick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété clapiès décrite, à savoir.

1º La moit éouest du quertier nord-quest de la section trente-et une (31), township trois (3), range neuf (9) est, et la moité nord du quartier sud-onest de la section trente-et une (31), township trois (30), township trois (3), lange reuf (9) est, contenant en tout cent soinante acres (160) nius en meins

2º La moitie Sud du quartier Sud-Quest de la section numéro vingt-l'uit. (28) dans le township numéro trois (3) Est dans le comté de Pike Etat du Mississier és aut la même propriéte acquise par W. W. Washburt, incovable, de Thos. A. Ferguson, la 12-a four de décembre 1844. N. E. Upron et Richardson Soule, avocats du syndis.

syndic.

Termes et conditions - Comptant sur les lieux du plus hant ou hérisseur. Acts de vente parde ant R. P. Union, notaire.

16 avril - 16 23 30 - ai 7 14 15 16 17 18

ANDONOR JUDICIAIRE. Deux fort jolies résidences

-DANS LES-Premier et Quatrième Districts DE CETTE VILLE

Nos 1530-1532, rue Brato, Entre les rues St Charles et Prytanée, berné par la rue Thalie et

No 2519 rue Constance, Entre les mes Secondo et Troisième, borné

par la rue Magasina. In Resuccession de George Moritz Kern, No 88: 0 de la Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléane, Division 'A' et In Re auciession de George Meritz Kern et An na Maria Kern, consolidée. Nos 8E90 et 58.492 de la Conr Civile de District pou la Paroisse d'Orléane, Division 'A'.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encasteur-Brican No. 336 tue Carondelet -- JEUDI, tel letjuin 1899. a midi, a la Bourse des Pro-prietés Foncières, No. 840 et 842 rue Commune, où les clans exhibent tous les détaits et renes; greuvents, conformement à deux ordres aépatés de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civilé de District pour la paroisse d'Oldéaus, Division A., le premier rendu dans la ancoesamen de George Moritz Kern. No 8890 en docket de la Cour Civilé de District pour la Paroisse d'Oriéans. D vision A, et daté et signé le 24 evril 1892 et le Geuxlème rendu dans la succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidé Nos 8890 et 58,452 du dossier de la Cour Civilé de District pour la paroisse d'Oriéans, Divi ion a et daté et signé le 26 avril 1899, le tour ordonnant William Fitzpatrick er canteur, d'annoncer et de vengré à l'enchère out l'ipe, an plus haut enchéries ur, la soivante décrite propriété, à savoir les plans exhibent tous les détaits et risa ur, la soivante décrite propriété, à savoir:

1º In certain lot de terre ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent, situé dans le quatrième district de
cette ville, dans l'Îlet borné par les rues
(construce (autrefois Live sk) Troisième,
Deuxième et Magasin, et désigné comme lot
numéro quatoize (14) sor un p'un drossé par
W. Thornton Thompson voyer, le 22 mar
1841, déposé en l'étude de Louis T. Caire,
ancien norsire en cette ville, comma par le
même nun éro sur le plan No 95 en l'étude de
J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le
dit lot mesurant trente pieds (30') de face à la
rue Constance, entre les rues Deuxième et
Troisième sur cent vingt pieds (120') de profoudeur entre lignes parallèles, mesure américaine, Les améliorations consistent en un
cottage simple, portant le numéro municipal

cottage simple, portant le numéro municipa! i

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick. Denis & Danziger.

2519 rue Constauce, entre les rues Deuxième et Troisième, conterant 6 chambres, vestibule, galeries, dépendances, barrière en fer, pavage Schillinger, citerne, etc.

10 Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situee dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato. St Charles (autrefois Nayades), Prytanée et Thalie. étant la demie ia plus près du lot No 6 d'un lot designé par le numéro sept, sur un plan déposé en l'étude de Hugh K. Gordon, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesurant trente [30] pieds de face à la rue Erato sur cent-vingt [120] pisds de profondeur le tout en mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros mun civaux 1530-1532 rue Erato entre l'avenne St Charles et la rue Prytanée, contenant 7 chambres de chaque côté, galeries, hangars, cirernes, barrières en fer, pavage schillenzer, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérisseur, aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, ot la balance étant la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par le billet ou les billets des acquéreurs, payable en un et deux ans. avec 8 pour cent d'intérét aiouté là dessus de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et l'en de vendeur et privilège sur la propriété vendue; et l'acte ou les actes de vente devant contenir tautes les c'unes uncelles de sécurite, telles que honoraires d'avocat, le transfert de la police d'assurace, le pacte de non-alienande, etc. l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pout cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumer en plus du prix d'schat ci-dessus un paie ment des taxes d'Et at et de villé dues et exigi bles pour l'année 1899. Les étgs de vente, incluant les timbres du revenu de la guerre, devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, bureax rue Commune près Caron delet, ax frais des acquérours.

avril 30—30—mai 7 14 21 28 29 30 31

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE. John Pedelahore vs M. et Mme John Brosper. No 58,454—Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J.
Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 24 mai 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Boures des Propriété Fondères de la Nouvelle-Orlèans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jug-ment rendu le 11 avril 1899 et signé le 17 avril 1899 par l'Hou. George H. Thésard, inge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la suivante décrite propriété, à savoir.— Un certain lot de terre situé dans cette par cière dans l'îlet borné par le Chemin de la Métairle, les rues Bienville, Helena et Douane, désigné par la lettre A. mesnrant 34 pieds 7 p.uces 4 lignes de face au Chemin de la Métairle, 145 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du cimetière St. Patrick, 10 pieds de face à la rue Douan. 118 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du fond perpendiculaire à la rue Douane et parallèles à la rue Helena et 81 pieds 10 pouces 4 lignes eur la ligne de division du lot B ensemble avec toures les batissos et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et corditions—Comptaut, à l'adjudication. Un certain lot de terre situé dans cette pa dication.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 24

Denis & Danzıger.

ANNONCE JUDICIATES. VENTE EN PARTAGE. Cottages Doubles Payant dans le Sixième District.

4737 et 4739 rue Camp, A l'encrignure de la rue Bordeaux. 4851 et 4853 rue Sud Front, Entre les rues Lyon et Upperline. ET

4855 et 4857 rue Sud Front. Entre les rues Lyon et Upperline. FRANK SHARP, JR., ET ALS., VS. OTTO EMILE SHARP

No 58,289—Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans. PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 16 mai 1899, A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Batonne, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jogs hent rondu le 23 mars 1809 et signé le 29 mars 1809 par l'Hen. Gao. il Théarn, juge de la susdite Cour Division E. dans l'affaire ci-dessus intitutée, les proprié 6s soivantes, à savoir—

Sixieme District de cette vil.e. contonant de chaque côté 4 chambres, hangaret citerne. Le lot de terre sur sequel les ambiorations sent situées est décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cet e ville dans l'îlet No 258, borné par les rues Bordeans, Vaience. Camp et Chestant, mesurant 30 just de face à la rue c'ampleur 1 a 0 just de profondeur entre lignes parallèles et forme l'encounute des rues Bordeaix et Camp et étant la moitié du lot original No 7 sur un plan fait par Cras. F. Zimple, voyer en dats du 18 mars 1834 et déposé dans l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en rette ville.

2º Le double cottage en bois Nos 4951 et 4853 rue S. Front, contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc. Ce lot de terre ext décrit comme une certains portion de serre dans se sixiètae District de cettaville dans l'ileaborné ar les rues S. Front Tchoupitou as. Lyon et Upperino, désigné par la lettre "A", sur un plan d'arantage fast par H. C. Brown, voyer, en dats du 7 avril 1899; conformémen auquel dit d'an il mesure 29 pueds lu pouces de face sur la rue S. Front par 75 riess de profondeur

30 Le double cottage en beis, Nos 4855 et 4857 rue S. Front, contenunt de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc. Le let de terre est citué dans les nêmes distinite ilet et les join à la popriété deuxismement décrite, est désign par la lettre B. sur le susdit le landit plan par H. C. Brown, voyer, et resure 30 nieds 2 pouces de face sur la rue S. Front par 75 pieds de profondeur.

Tentee les propriétés ci-dereus sont des pla-

75 pieds de profondour. Teutes les propriétés ci-dessus sont des pla-

Terres les propriétés ci-dossus sont des placements qui vaie out.

Terres—Un tiers on plus compiant, et la balance s'il y en a. à un crédit de 1 et 2 ans ou un an, le i ont au gré de acquéreurs la portion de crédit, s'il y en s. à être représente par les billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt à tar ir de la dace de la vente jusqu'au paioment ment garant s par privilères et liens et hyporthèques sur la propriété vend'et et 5 pour cent d'hezeraires d'avocats en cas d'un procès peur forcer la collect on des billets, ées ameliorations serout touiours assurées et les polices transferées au porteur ou portous debillets et l'assemption par les acquéreurs des taxes duss et xig.bles en 1809 en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent com tant du prix d'adjudication, 10 pour cent com tant du prix d'adjudication, pardevant Robert Legier.

cation.

A tes de vente pardevant Robert Legier,
E-q., notatre, anx frais des acquéreurs.

Dinkelspiel & Hart, avocats du bla; mant.
8 avril—8 9 16 23 30—mai 7 14 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de D. Negrotte, Sr. OUR CIVILE DE DATHICI pour la phreise d'Orlème. No 45/753. Division D.—Avis est per le présent donné aux créaucles de cette succession et à toute autres personnes intéressées d'avrir à déduire, dans les dix jours qui autvront la présente notification les raisons (a'ils en out) rour lesquelles le compte final présenté par Domingo Negrotto, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordra de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

10mai—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE. Cottages du Troisième District

et Lots pour Bâtir. Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman.

Cottages en bois, Nos 1467, 1463, 1455 rue Dorgenois et quatre bous lots pour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés ci dessus devant être vendues séparément. Saccession de Charles Ebert.

No 14,632— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Paroisse d'Oriéans.

Paroisse d'Oriéans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Dauziger
Enoanteur, burean No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 juin 1899, à midi, à la
Bourse des Proptictés Fencières, 840 rue
Commune, en re les rues Carondelet et Baronne. il sera vendo à l'onchère publique,
en vertu d'un ingement rendu et signé le 5
mai 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de
la susdite Cour. Division B, dans l'affaire oi
dessus, intitulée, la ci-aprèe décrice propriété
à savoir—

dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir—

1. Le gentil cottage en bois, 1736 rue Mariguy, couvert en ardoises, contennt 4 chambres, cusine, hang, r, citerne, etc., hacgar audessus de la banquette, allée de côté etc. Le lot de terre est décrit comme un certainlot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 22 de l'itet No 7, lequel est borné par les rues Solidelle, Marigny, Prosper et les Champs Ely-ces d'après un plan par J. A., D'Hômécoert, voyer, le 14e jour de inillet 1847, et déposé en l'étude de Théo, Guyol, notsire en cette ville, pour référence Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes paralièles.

32 pieds de lace, a la lito antique de la profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes paralièles.

2º Le cottage en bois, No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columons, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme nu cett in lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné nar les rues Dorgenois, Broad. Colombus et le Chemin du Bayou, et formant l'encoignure des rues Dorgarois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face a la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Colombus de 110 pieds.

3º Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois, contigu à la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, consigne, cisterne, etc. Le let de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 9 ponces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de protondeux.

eur. 4º Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite déaigné par le No 3, et mesurant 31 piets 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorg nois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de proton-

largeur dans le fond sur 110 pieus de protondeur.

5º Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, contenant galcries de côté, 3 chambres, etc., 2 chambres de cuisine, citerae,
hangar lans la cour. Le lor de terre est dans
le même district et ilet que la propriété cidessus quatrièmement decrite, y est contigu,
est désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds
10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110
pieds de profondeur parallèles du côté des lots
Nos 1, 2 et 3.

6º Les trois beaux et grands lots pour batir sur la rue Colombus, eutre les rues

tir sur la rue Colombia, entre les rue Broad et White, dans le même District et ilet que les propriétés et dessus deux emement Broad et White, dans le même District et liet que les propriétés ei-dessus deux comement, troisièmement, quatriemement et ciuquièmement décrites, designéshor les Nos 5, 6, et 7. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Colombus, même largeur dans le fond sur une profendeur de 127 pieds 6 pouces. Ledit lot No 5 étant contign à la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4. Le lot No 6 mesurant 33 pieds. 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Colombus sur une prolongeur de 127 pieds et 6 pouces. Ledit lot No 6 et mesurant 33 pieds. 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Colombus sur une prolongeur de 127 pieds et pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les nesures des 1 roptiédes la pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les nesures des 1 roptiédes ci des lots Aus 5 et 6.

Les descriptions et les nesures des 1 roptiédes ci des lots Aus 4 le 12 guin 1873.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien sit ées dans le propère Toi-ième District, sont certaires d'une hausse constants et pionveront d'être de bons placements.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, la

sont certaire à dune anisse constant et pouveront d'être de bons placements.

Conditione— Un tiers ou plus compitant, la balance en un crédit de 1 et 2 sus, devant être garanti par billets des acquéteurs po tant S pour cont par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, 5 0 po hororaire d'avocat en cas de procès, ét toutes les clauss a unelles de sécur té contenue dats des actes de vente, l'acquéreur des part d'étouger avec l'ençant un 10 pour

té contenue dats des actes de vente, l'acque-reur cevant déposer avec l'encant'ur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudica-tion, devant payer les timbres de revenu de l'intérieur des Estas Unis aur l'acte de vente, et de payer les taxes de l'599 au dessus et plus le prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Bernard Friche, Lofaire, aux Irais des accusteurs. les acquéreurs. | 7 mai=7 9 14 21 28—juin 4 à date

ANNONOS JUDICIAIRE

UN BON COTTAGE SIMPLE

No 532 rue Galvez. Entre les rues Perdido et Gravier

--ET--TN JOLI LOT POUR BATIR Enc. des rues Perdido et Galvez.

Succession de Mme Mary Doyle, Veuve de Robert Gardner. No 57,900—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Oriéaus.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger. Encantenr—Buteau 154 rue Carondeler. MARDI, le 30 mai 1899, a midi, & la Bourse de-Propriétés Foncières, 640 rue Commune, entre les rues Canonde et et Baronne, li sers venda à l'enchère publique en ertu d'un or-dre de l'Hon, Geo H. Théard, juge de la sua-dire Crur, division C. a'gue le 24 avril 1549, dans l'affaire cu-desaus intilée, la euivante propriété décrite, à eavoir:

1º Le bon cottage simule No 532 rue Galvez, estre les rues Perdido et Gravier, ilet Tuo Johnson, dans le Premier District de cette ville, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, cuisine, hangar, citoune, etc. La cour est en partie pavée. Le lo de terre est chambres, cuisine hangar, citoure, etc. La cour est en partie pavée. Le lo de teure est désigné par le No 11 de l'hlet 25 et mesure 29 pieds 11 pouc s et 5 lignes de face à la rue Galvez eur 132 pieds 3 ponces et-5 lignes de profendeer. I tout en mesure argiste, en conformité avec en plan drosse par Louis Bringier, voyer, daté le 19 avril 1834, déposé dans les archives de D. L. McCay, ancen notaire, et comme il est aussi démontré sur un devis fait per Geo. De Armas, député vayer de vide, le 17 avril 1899. Une modeste demeute dans un bon voisinage ou un bon placement.

meute dans un bon voisinage ou un bon placement.

2º Le beau lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné rar les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier dés gné par le No! es formant l'encoignure des toes Perdido et Galvez et mesurant 27 pieds 11 couces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et raçade à la rue Galvez, et entre lignes parables.

Le lot est entouré d'une b prière, dans un bon voisiuage et est certain d'augmenter de valenr.

Conditions—Un tiers ou p'us comptant, la balance en 1 et 2 ans. avec 8 pour cent d'interté par an sur les paisments différés, toures les clauses unsetles de sécurité et l'acquére et assumant le paiement des faxes pour l'année 1899 en plus et au d'asans le montant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente nardevant Wyone G. Rogers, notaire, sur frais des sequipretres.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District cour la paroisse d'Orléans.—Divis on D.—No 59 045.—Mme J. J.
Bland et als «a Mme M. E. Edward.—Cette
affaire a été ingée ce tour ct. Présonts: W. S.
Parserson E. q pour la plaignante I vy G. Kittredge Req pour la défendoresse. Quand, après
avoir entendu l'évidence des avocats pour les
deux parties, la loi et l'évi tence étant en faveur de la pétitionnaire. Il est ordonné, adjugé
et décrété que la défenderesse Mme Mary. E.
Edwards soit interdite. Jugement rendu le
26 avril 1899. Jugement signé le ler mai
1899. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
4 mai 4 19—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Annonce Judiciaire—Vente en partage, Mardile Cjuin—Encoignure Remparts et Piets Cottage double en bois, couvert en ardoises Cottage double en bols, couvert en ardoises.

DAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur,
bureau No 629 rue Commune. — MAR
DI, le 6 juin, 1894, à midi, jà la Bourse des
Propriètés Foncières, (des Encanteurs)
Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu
de et au obéissance à un jugement
rendu le 29 septembre 1897 et signé le 6 octobre 1897, de même en vertu d'un ordre
signé et portant la date du 25 mars 1898, approuvant et homologuant les procédures d'un signe et portant la duce du 25 mars 1898, ap-prouvant et homologuant les procédures d'un conseil de famille, tenu pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 17ème jour de mars 1898, par l'Hon. F. A. Mource, juge de la Conr Civile de District pour la Paroisse d'Or-conr Civile de District pour la Paroisse d'Or-succession de Mme Marguerite Par, épouse dé-cédée de John Hemel, No 53,960 du ducket de la englité Cour à l'archère publique il sarsa

de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu— Un certain lot de terre, ensemble avec les Un certain lot de terre, ensemble avec habáticaes et amáliorations qui a'y treuvent, situé dama le Troisième District de cette ville, et désigué par le No 2 de l'iet No 7, borné par les rues Remparts, Piété, St-Claude et Louisa, lequel lot formant l'encoignure et mesurant 3° pieds 8 ponces de face à la rue Piété sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contensat de chaque coté 3 chamdres et cuis ne, hangar citerne, etc. de chaque coté 3 chamares st cuisine, hangar citerne, etc.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptent à l'option de l'acquéreur et la balance du nrix de l'adjudication, s'il y en a, en un créfit d'un an ou d'un et deux aus à son option devant être démontré par autant d'égaux en inégaux billets a recevoir duits acquéreur qui pourront plaire aux parties à ce procès en partage, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être grantis avec 5 pour cent hone.

d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être garantis avec 5 pour cent honoraires d'avocat aur le montant des dits billets exigibles dudit acquédrenr, en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement de cela, par le privilège de vendenr et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, lesquelles doivent être conservées assurées contre le feu pour la valent entière des améliorations qui s'y tronvent jusqu'au paiement entier de dit billets, avec une clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance aera payé aux vendeurs jusqu'au montande leurs billets non payés; que 10 pour dent du prix de l'adjudicati in soit déposé par l'acquéreur entre les mains de l'encanteur au moment de l'aqiudication les taxes de fl'annés courante 1899 devant être assumées par l'acquéreur. quéreur. Acte de vente pardevant Francis D. Char bonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. ὑ m-i—6 7 14 16

MARDI, 30 MAI. ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Joile résidence double en bois conver en ardoises, Nos 2220 et 2222

des tuer Ste Anne et Villeré.

PAR L./UIS A. RICHARDS, Encantent Burenu No 629 rue Commune—MARLDI. le 50 mai, 1899, a midi, a la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne en vertu de et en shéissance à un ordre issu et signé le 24 avii 1899, par l'Hon. George H. Tréard, juge de la Cour Civile de District pour la raroisse d'Orléans, Division E. dans l'affaire intitulée, succession de Justin Lacarase et Philippine Bajau, as fomms. No 58, 435 du decket de la su-dute cour, a l'enchère publique, il sera vendu: Nos 813 et 815 tue Nord Villeré—

10 the certain for de terre avec 100 names et améliorations qui s'y tronvent, si ué lains le Denxieme District de cette ville, dans le Fani ourg Tréme, designé nar le No Quare de l'ilet borné par les rues Villeré, Ste-Anne, Dumaine et Robertson, salon le plan fait par de i liet borné par les rues Villeré, Ste-Anne. Dumaine et Roberteon, selon le plan fait par Surgi, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Lonis T. Caire, alors un notai esta cette ville; ledit lot de terre ayant (47) quarante-sept pieds (1) un pouce et (5) cirq lingues de face sur ladite rue Villeré, sur (127) cont vingt-sept pieds (10) dix pouces et (5) cirq lignes de profendeur, entre lignés paralleles. Les ambiorations consistent en une résidence deuble à un étage et en une résidence deuble à un étage et en une résidence deuble à deux étages. Celle à un étage contenant quelques six chambres, deux cabinets, caves, galeries dans le fond, etc., et la bâtisse à deux étage contenant quelques et la bâtisse et améliorations qui s'y tronyent, ait-é-dans le Faubourg Trêmé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le lot Vo Un, let borné par les rues Villeré, Du maine Ste Anne et Marais sur un plan fait, par J. V. Deponity daté le 27 novembre 1847, et déposé : n'étude de P. E. Lardsche, ancien notaire en cetre ville, cons le No fédu livre de plans marqué L. Le det lette de lette par J. V. Deponilly daté le 27 novembre 1847, et déposé » n'étude de P. K. Lardsche, ancien notaire en cette ville, sons le No 6 du livre de plans marqué L. Le du tot de terre meaurant en merure américaine (29) viigture de plans marqué L. Le du tot de terre meaurant en merure américaine (29) viigture de protondeur et taçade à la rue St.-Anne aur (97) quatre-vingt dix sept pleda (10) dix pouces de protondeur et taçade à la rue Villeré.

Les amélirations consistent en une résidence double en bois à un étage et mansarde, contenant quelques quatre chambres, deux c'abinets galerie, etc. Dans le fond, sur les mêmes lieux et fai-ant face à la rue Villeré, les am liorations consistent en une résifience double en brques à deux etages, contenant quelques huit chambres, galeries, etc., citernes, ceur pavée, etc.

Termas et Conditions.—Un tiers ou plus compant et la balance en un et deux sin de temps. pour des hiltets garanties par lieu de vendeur et privilège, portant kult pour deut d'intété, par an et les clauss se usaelles de éconité, un étété de dix pour cent du pris de l'acquéreur devont être fait avec l'ennanaeur an moment de l'adjadication les taxes pour l'année 1899 devant être assumées par lacquéreur.

quéreur.
Actre de vente pardevent Michel V. Dé la notaire, aux frais des arquéreurs,
C. J. Larerche et F. C. Zicharie, avocats pour l'exécutrice ; 29 avril —29 30—mai 6 16

ETAT DR LA LOUISIANE—COUR II—

Trans DR LA LOUISIANE—COUR II—

Tries de District pour la parciase d'Oriesane—No 59, 303 — Divisien à — Rinach et Will, ve leure créanciere. — Ordre de Cour—Qu'une rénnion des créancieres à raison sociale de Kirsch et Charles Weill, cénticonales dans cetre affaire, soit convouvée et tente pardevant Char es Schneidau Esq., notaire public, en son offic. No 107 rue Cam, en cette vi ia, commençant le lundi 12 me jour de juni 1899. a 11 heures A. M., caca le but de considérer et déterminer aux l'application de dit pétit na naires pour répète des l'intervalle que louise procédures judiciaires coutre les parsonnes ain si quela propriété desdits né frionnaires solent auspendues, et que Win Andrew Collèse, Esq. avocat, soit nommé pour représenter es créanciera absentadans cette affaire.

Nonveile Orléans, 5 mei 1899.

[signé] ThOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D RANKIN.

Député—graffer.

7 mai-7 20-juin 5

VENTES A L'ENCAN-

Louis A. Richards Bayne & Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI, 30 MAI 1899,

Nous Vendrons A l'Enchère Publique, Bourse des Propriét's Foncières.

840, RUE COMMUNE,

CETTE SUPERBE PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE Nos 325-327, Kue Larondelet

> Coin Union, A UN ILET DE LA BOURSE AU COTON.

Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville, où la Propriété Foncière est Tonjours Attrayante à Cause de son

PLACEMENT

Valeur Spéculative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D
-No 58 957.—

desunded de consumere en aidoises avec quelques cinq chambres de chaque côté, avec hangar formé, citernes, hangars etc.

Termes et conditions—Compinant. L'acquébreur assumant les taxes de 1899 en plus et aideau de la content de la did de l'acquerent. Compinant. L'acquébreur assumant les taxes de 1899 en plus et aideau de la content de la did de la content de la content de la did de la content de la did de la content de la content de la did de la content de la content de la did de la content de la content de la did de la content de la

27av-27-mai 1 7 8 14 15 21 22 28 a date

Succession de Mme Veuve Julien

Dufart. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT FOR DA sion D.—Attenda que Edward Dufart a pre-senté une pétition » la Cour à l'effet d'obtenir senté une petition a la tour a raine, douvert des leures d'administration dans la successioni de fou Mme Venve Julien Durart, décédée intestat; avis est par le présent donne à tous reux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour

déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Per ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN.

13 mai—13 17 22 Greffier

VENTES A L'ENCAN

Geo. G. Friedrichs & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Action du Stock Capital de la

Bourse au Coton DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PAR GEO. G. FRIRUITICHS & CIR.— Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Comuune, le MARDI, 18 mai 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformement à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Conr Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le —rrai 1899 et rendu dans la succession de M. et Mme E. L. Jeanrenaud à 0.5 × 5.27 du ducket de ladite Cour, la soivante décrité cé urité de valeur 🛦

savoir:

Une [1] action du stock capital de la Bourse
au Coton de la Nouvelle-Orléaus.
Conditions—Comptant avant le transfert.
7 msi-7 14 à date

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE. TROIS COTTAGES SIMPLES

-DANS LE-SEPTIEME DISTRICT. Dans l'Affaire de la Succession de John Dann, No 58 828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Paroisse d'Orisans—Division E.

DAR HECKER & SMITH— J Paul Hecker,
Encanteur—Bureau No 334 rue Caronleiet, JEUDI, le 8 juin 1899 à midi à la
Bourse des Propriétés Foncières No 846 rue
Commune prè-Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendue et signé le 8 mai
1899 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge
de la Cour Civile de District, Division E,
dans l'affaire ci-desaux intutulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après
décrits à savoir—

1º Trois certains lots de terre, avec les

Valeur Speculative.

Valeur Speculative.

Cour Civile De District Pour La Paroisse Dorleans, Division Dorleans, Daniel Carrelans, Division Divisio Announce of the content of the conte

STUCESSION MENCER I. COLLINS. No 59,001-Copr Civile de District pour la paroiese d'Orleans.

1 Nevertu d'un ordre à moi adresse par 2. l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desens je vendrai à l'enchère publique à la Bourae des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orlèans, 717 rue Commune, en cette ville, le 22 mai 1899 à midi, la propriété ci-après decrite à savoir. savoir: Un certain let de terre dans le s'x ême district de cette ville, dans l'liet borné par l'ave-nue Napoléon, les rues Berlin, Long et Bres-lau, désigné comme lot 50 7 et m-surant 30 piede de face à la rue Perlin sur 180 pieds de efondeur entre agnes parailèles. Condi-

Muecession de James Conton.

ions—Couptaut. 20 syril—20 27—mai 4 1° 22

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT nour la par-rousae d'Orleans. No 59,309-Division C -Attendu que Henry J. Hearsey, a pré-senté une pétition à la Cour a l'effet d'obtonir des letties d'administration dans la succession de feu James conon, déce-de intestat, avis est par le présent contre à cons d'ex que cela peut concernet d'avoir à déduite dans les dix jours, es taisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par price de la Cour.
Par D. GUZRIN, Greffi F. 12 mai-12 16 21



the had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsis, sasther pronounced it blisry calculus, or gall stones, for which he treated he must be without good results. At times the pains were so severe that hypodermize of morphine were resorted to. The patient weighed 100 pounds; was completely read had very little appoints. Early in June a neighbor induced her to try Ripans After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and coile or muses entirely disappeared. The patient had practically recovered by September had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without it